

AR Prefecture

017-211700281-20230525-DEL09\_250523-DE  
Reçu le 31/05/2023



L'adhésion de ce logo n'est pas libre.  
Pour toute demande merci de contacter le pôle communication-culture et événementiel de la mairie d'Aytré

**Ville d'Aytré**

# **BILAN 2022**

**Projet Educatif Local de Territoire**

**Convention Territoriale Globale Intermédiaire**



# SOMMAIRE

## **1- Le contexte local,**

## **2- Le fonctionnement des instances, (liste des commissions en annexes)**

## **3- La démarche de concertation,**

## **4- Le diagnostic :**

### **a. L'état des lieux et les attentes des familles :**

- Petite enfance
- Enfance jeunesse
- Accompagnement à la parentalité
- Animation de la vie locale
- Accès aux droits

### **b. Les attentes sur la commune**

## **5- La suite de la démarche PEDT – CTG,**

- a. Hiérarchisation des besoins recensés,**
- b. Retour du diagnostic de la commune en Comité de pilotage,**
- c. Sélection des besoins/attentes en Comité de pilotage**
- d. Validation des actions et mise en œuvre.**

## **6- Conclusion.**

## **1 - Le contexte local,**

Arrivé début octobre 2021, dans le contexte d'un service Education où il manquait du personnel, le nouveau responsable de la Politique Educative a partagé, avec la responsable de la restauration et la DGS, la direction du service avant d'assurer les missions initiales de son profil de poste. Cet intérim a duré quelques mois avant l'arrivée de la nouvelle responsable du pôle mi-juin 2022.

En 2022, après la fin du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), une Convention territoriale globale intermédiaire (CTG) a été signée par la mairie d'Aytré et la CAF, afin d'assurer une continuité en attendant la signature de la CTG à l'échelle de l'agglomération de la Rochelle.

Avec l'arrivée de la nouvelle responsable du Pôle Education, le responsable de la Politique Educative a pris en charge la gestion de la démarche PEDt-CTG et son historique. Les commissions de travail du PEDt étaient en sommeil depuis 2016 car la gestion des TAP, dévolues à l'ancien responsable de la Politique Educative, était trop chronophage pour assurer toutes les missions qui lui incombait.

## **2 - Le fonctionnement des instances,**

Le PEDT, tout comme la CTG, se veulent des instances de concertation avec toutes les forces vives d'un territoire. Au niveau du Comité de pilotage (Copil), la composition proposée par l'Etat est celle qui fait référence.

### 2.1 Représentativité au sein du Copil :

Le comité de pilotage doit être représentatif de l'ensemble des partenaires impliqués au sein du PEDT.

Le maire, les élus en charge du scolaire et du périscolaire,

Le responsable de service concerné,

Les partenaires institutionnels (L'Education nationale, la CAF, le SDEJS, la PMI),

Les parents d'élèves,

Les référents de sites,

Les intervenants extérieurs (associations),

Le référent technique PEDT.

~~A cette liste, le responsable de la Politique Educative propose de solliciter également des jeunes afin qu'ils se représentent directement sans passer par le filtre d'un adulte. Les référents de sites (scolaires) seront représentés par les enseignants.~~

## 2.2 Rôle des différents acteurs du Copil :

Le référent technique doit préparer la réunion en amont avec les élues et les partenaires. Il doit favoriser les échanges et les prises de décisions car le Copil est une instance de décision. Les choix formulés doivent être ensuite portés à la connaissance de la Commission Education et du Conseil municipal, qui décide en dernier ressort.

Les référents de sites (directeurs d'écoles, référents de pause méridienne, directeurs de structures de loisirs) font remonter ce qui se passe sur le terrain auprès du référent technique et de la direction du service.

Les parents d'élèves donnent leur avis sur l'organisation et représentent l'ensemble des enfants.

Les partenaires institutionnels sont les garants du cadre réglementaire et des préconisations émises dans la convention PEdT/CTG.

Les enseignants apprécient les impacts sur le temps scolaire.

## 2.3 Fréquence du Copil et des Comités techniques (Cotech) :

- 3 à 4 réunions par an du Copil

- Réunions des comités techniques (Cotech) ou groupes de travail (3 à 4 réunions par an/Cotech)

- Le travail réalisé :

- Diagnostic de l'existant,
- Recensement des besoins,
- Réalisation concertée de fiches actions,
- Evaluation.

- Le pilotage :

La mairie, via son responsable de la Politique Educative, coordonne et organise des temps de concertation avec les partenaires, en lien avec les thématiques retenues.

Il s'agit de tirer parti de toutes les ressources du territoire et de créer des synergies pour organiser une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités

proposées aux élèves en dehors du temps scolaire. L'objectif est d'organiser les temps de l'enfant à partir d'un diagnostic du territoire et la définition d'un projet commun.

La commune d'Aytré a signé une CTG intermédiaire en attendant la signature d'une CTG à l'échelle de l'agglomération de la Rochelle en 2023.

**La CTG agglomération** : le responsable de la Politique Educative de la ville participe à des temps de travail avec les autres pilotes de l'agglomération, sous l'égide de la chargée de coopération de la CDA. Il a participé à l'organisation et à l'animation des 3 séminaires du 15 Novembre 2022, du 2 février et du 4 mai 2023.

La Convention territoriale Globale (CTG), portée par la CAF, concerne un champ d'actions plus large que le PEdT (cf. schéma en annexes). Elle enrichit la démarche PEL/PEdT en élargissant la réflexion à tous les champs d'intervention de la CAF. La contractualisation avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) élargit aussi le champ d'action.

Tout ce travail de diagnostic au niveau de l'agglomération enrichit celui qui est en cours sur la commune d'Aytré et permettra de dégager les enjeux du territoire. Comme il existe des disparités énormes à l'échelle de l'agglomération, cette démarche va permettre de faire remonter les besoins et les attentes aux élus communautaires et aux élus de chaque bassin de vie.

### 3 La démarche de concertation,

**Les objectifs du PEDt d'Aytré signé 2021 reposent sur 3 axes :**

- Développer la cohésion, la solidarité, la communication, les liens et la confiance entre les différents co éducateurs pour donner du sens entre les projets.
- Articuler les projets tout au long de la vie de l'enfant,
- Accompagner l'enfant selon son rythme afin qu'il s'épanouisse avec plaisir dans les apprentissages, dans le vivre ensemble afin de devenir un citoyen de demain.

Cette démarche de concertation s'appuie, comme indiqué ci-dessus, sur un fonctionnement bien établi (cf. chapitre 2). Néanmoins, elle se fait également au quotidien avec les très nombreux partenaires du terrain à l'occasion de réunions formelles (Délégation service

public, préparation du budget municipal, organisation de manifestations, conseils d'écoles, équipes éducatives,) ou de temps informels lors de visites sur le terrain.

La difficulté principale est le manque de temps pour aller vers les partenaires isolés ou moins disponibles et créer du lien avec eux.

## 4 Le diagnostic :

### a. L'état des lieux et les attentes :

#### ➤ Petite enfance (0-3 ans) :

Sur la base du diagnostic engagé par l'agglomération et du questionnaire aux familles, ajouté aux premiers constats du Cotech Petite enfance de la ville d'Aytré, on constate une très forte demande concernant la garde des enfants de 0 à 3 ans.

Cette demande ne peut être satisfaite en raison de plusieurs constats :

- manque de place en crèche et en micro crèche, (crèche multi accueil : 127 demandes pour sept. 2023, 16 places disponibles)
- nombre d'assistante maternelle en baisse, avec une amplitude horaire du service rendu en baisse,
- manque de Maison d'assistante maternelle (2 à Aytré).

Le diagnostic indique qu'à Aytré **72% des parents d'enfants de moins 3 ans se débrouillent par eux-mêmes** pendant la semaine. L'enfant (ou les enfants) est gardé par la mère, le père ou la famille. Entre 40 et 45% pour le reste de l'agglomération.

L'offre de modes de d'accueil n'est pas adaptée aux besoins des familles. Ces dernières revendiquent plus de crèches municipales, de MAM et d'assistantes maternelles. Elles pointent un impact important sur l'emploi et le pouvoir d'achat. Elles souhaitent une centralisation de l'information au niveau de l'agglomération pour faciliter leurs démarches.

Avec l'arrivée de nouvelles familles dans un avenir proche en raison des nombreuses constructions en cours et à venir, l'anticipation de solutions pour les parents s'avère être une priorité à ne pas négliger dans le cadre de la politique éducative de la commune. **Un plan pluriannuel doit être réfléchi et engagé au plus vite afin de trouver des solutions efficaces et pérennes.** Le rapprochement avec l'agglomération et le département pourrait ouvrir des perspectives non explorées à ce jour.

#### ➤ Enfance jeunesse (4-18 ans) :

L'Enfance jeunesse est une catégorie qui se porte un peu mieux que la précédente. Néanmoins, il faut distinguer deux tranches d'âges : les années écoles primaires, de 4 à 10 ans et les autres (11-25 ans).

L'Enfance : la catégorie d'âge qui bénéficie du plus grand service (5 écoles, 2 accueils de loisirs, 5 accueils périscolaires, 1 école de musique et de danse, de très nombreuses associations sportives et culturelles...). Cependant, là aussi, l'arrivée de nouvelles familles, dans un avenir proche, va impacter lourdement les structures existantes qui sont déjà limitées dans leurs capacités d'accueils.

Dans le domaine scolaire, des projets sont bien avancés avec l'agrandissement de l'école de La Courbe et le projet de démolition et de reconstruction du complexe scolaire de la Petite Couture. Malgré tout, **le doute subsiste sur les délais de réalisation et la capacité financière** de la mairie à finaliser le budget. Des craintes existent sur la fourniture des matériaux et les capacités des chantiers à être terminés dans les temps. Elles existent aussi sur les subventions allouées à ce type de construction ou de rénovation.

A Aytré, plus de **29% des familles fréquentent un accueil périscolaire le matin et 70% des familles fréquentent un accueil périscolaire le soir** de manière occasionnelle ou permanente.

**45% des familles fréquentent un centre de loisirs de manière occasionnelle ou permanente les mercredis.** 54% pour les petites vacances et 56% l'été.

Le lieu de garde est situé soit près du domicile, soit à proximité du lieu de travail.

L'offre de modes de gardes est plus adaptée aux besoins des familles dans cette catégorie d'âge. Ces dernières notent, tout de même, que les centres de loisirs sont saturés avec des listes d'attente trop longues, des tarifs qui ne sont pas harmonisés à l'échelle de l'agglomération et le manque d'animateur. Elles demandent de faciliter la passerelle entre accueil de loisirs et activités sportives et/ou culturelles. Elles souhaitent, là aussi, une centralisation de l'information au niveau de l'agglomération pour faciliter leurs démarches.

La Jeunesse : Pour la catégorie jeunesse (11-25 ans), **près de 50% des familles de l'agglomération qui ont répondu estiment que les infrastructures en accès libre (City stade, skate park...), les offres de transports et les offres de loisirs sportifs répondent aux besoins des jeunes.** Le chiffre descend à un peu plus de 40% pour les loisirs culturels. Le nombre de famille uniquement d'Aytré ayant répondu n'est pas significatif pour affiner la satisfaction sur la commune.

En contrepartie, le **taux de satisfaction concernant l'offre de logement adapté** aux jeunes (on parle ici d'étudiants et de jeunes actifs) **est d'environ 5%.**

**77% des jeunes pratiquent un sport.** Les sports qui sortent en tête de peloton sont le foot, le basket et la danse. Dans une moindre mesure, le tennis et la natation suivent au palmarès des sports les plus pratiqués. 50% des familles estiment que les jeunes ont assez de temps libre pour la pratique sportive mais à peine 30% trouvent que la communication est suffisante et le coût abordable. **Le taux de satisfaction concernant l'offre de pratique sportive adaptée aux jeunes en situation de handicap ou à besoins spécifiques est d'environ 5%.**

**Côté culturel, seulement 30% des jeunes de l'agglomération pratiquent une activité, avec une dominante musique, théâtre et piano.** On note une insuffisance de l'offre (plus de 40% des familles) associées à des problématiques de communication, de coût et de transport. 1 famille sur deux connaît la Mission locale et les centres sociaux. 65 % des familles connaissent une association sportive ou culturelle. Mais, la Maison des adolescents n'est connue que par 30% des familles et à peine 10% pour la Résidence habitat jeunes.

Les familles consultées (2829 au total) préconisent un portail d'informations pour les adolescents et leurs parents qui puisse centraliser ce qui se passe à l'échelle de l'agglomération. Ils souhaitent un vrai service CDA pour la jeunesse et l'amélioration des conditions d'accès (financières et mobilité) pour les activités sportives et culturelles.

Plus particulièrement à Aytré, quelques familles suggèrent une **meilleure sécurisation des pistes cyclables, rendre financièrement possible les activités physiques et culturelles et améliorer la communication des offres culturelles pour la jeunesse** via le site de la ville.

### ➤ Accompagnement à la parentalité

Dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité, quelques actions existent ou sont en redéveloppement suite à la fin de la pandémie. Ainsi, les opérateurs du terrain ont relancé des actions comme la remise en place du café des parents (crèche et écoles) ou la nouvelle action « Un air de famille », qui propose, au mois d'avril 2023, des temps diversifiés pour tous les membres de la famille, grands-parents compris.

Dans les analyses du questionnaire aux familles de l'agglomération, on constate que les parents sollicitent une **meilleure communication sur ce qui existe déjà**. Ils se sentent sous informés. Ils sollicitent l'émergence d'actions, de lieux parents/enfants afin de **soutenir leur action parentale pour les plus de 6 ans mais aussi les ados**. Ils sont en demande de soutien sur des sujets sensibles comme le harcèlement scolaire ou le cyberharcèlement. Ils revendiquent également un appui aux relations familles/écoles (quelque soit le niveau scolaire).

A Aytré, les parents confirment cette tendance. Ils souhaitent davantage de **soutien à la relation parents/ados** (15% des 133 familles d'Aytré), d'accompagnement à la **prévention du harcèlement et du cyberharcèlement** (14%) et être accompagnés dans les **relations des familles à l'Education nationale ou à l'Université** (12%).

Cette problématique de l'accompagnement à la parentalité a pris une nouvelle ampleur au sortir des années Covid. En effet, les parents ont été confrontés de plus près à l'éducation de leurs enfants, au mal être du confinement et à la surconsommation des écrans. Ils se sont sentis démunis et sollicitent un accompagnement sur tous ces sujets-là. La politique éducative est le bon outil pour y répondre de manière concertée et globale.



Le diagnostic de l'agglomération montre que les familles sont majoritairement satisfaites de l'offre sportive et culturelle (activités et évènements). Elles sont aussi largement satisfaites des actions existantes et permettant de créer du lien social dans leur quartier, dans leur ville (fête de quartiers, de villages, entraide de voisins...).

Par contre, la satisfaction des familles est bien moindre lorsqu'il s'agit d'action d'Education à la citoyenneté et à l'Environnement.

Dans le **domaine des pratiques sportives, culturelles ou sociales**, le questionnaire montre une **surreprésentation de la ville de La Rochelle** (près de 2000 familles sur plus de 2800).

Les propositions des familles concernent les demandes de médiation dans les quartiers pour des problématiques de voisinage. Elles sollicitent aussi plus de mixité sociale et intergénérationnelle, notamment dans les centres des villes et plus de facilité pour entrer en contact avec les élus.

A Aytré, C'est environ **300 familles qui fréquentent les activités de la commune**. Elle arrive en 4<sup>ème</sup> position de l'agglomération. Les aytrésiens fréquentent en très grande majorité les propositions d'activités existantes sur la commune. En effet, **l'offre est très large, particulièrement dans le domaine sportif**. Sans surprise, La Rochelle arrive en seconde position chez les familles d'Aytré. L'offre culturelle y est beaucoup plus dense.

Au niveau de la vie de la commune, de nombreuses améliorations sont suggérées par les habitants. En effet, **les habitants de Bongraine se sentent ignorés par la commune**. Ils revendiquent plus de propreté, de sécurité et de dynamisme dans le quartier. Ils espèrent que le développement de l'écoquartier va leur redonner de l'intérêt aux yeux de la municipalité et de l'agglomération.

D'autres habitants suggèrent de **relancer la fête Messidor au parc Jean Macé, de transformer la place de la mairie en lieu de vie** quotidien et intergénérationnel (bar, événements festifs, verdure, jeux pour enfants, etc.).

D'autres se plaignent de la **propreté, des dégradations et des incivilités** dans la ville. Ils ont le **sentiment que la municipalité est inactive** face à ça (verre cassé devant les écoles, crottes de chien dans tous les espaces verts/jeux enfants...). Ils souhaitent **plus de pistes cyclables** et une meilleure sécurisation de celles existantes (entretien et sécurité du cycliste). L'aspect **environnemental et écologique** revient également très souvent dans les demandes des familles.

**Davantage de soutien aux associations** est demandé (associations de quartier par exemple), ainsi que l'amélioration de la relation de la mairie aux associations pour une offre multiple et mutualisée.

La dernière thématique retenue par le Comité de pilotage d'Aytré concerne l'accès aux droits, au sens large (inclusion numérique et handicap compris). De ce côté-là, le questionnaire de l'agglomération montre que plus de **70% des familles n'ont pas de difficulté pour effectuer leurs démarches administratives** et 81% se tournent vers internet pour trouver les réponses à leurs questions de droits (logement, activités...). Pour les 30% des familles restantes qui n'utilisent pas internet, 35% ne souhaitent pas effectuer leurs démarches en ligne et 15% n'ont pas confiance pour le faire. **Les autres ne sont pas en capacité pour les réaliser faute de matériel, de connaissances, de réseau...**

Ces familles souhaitent **davantage de permanences humaines**, une ouverture des services en soirée, **un guichet unique facilitant les démarches** et l'accès aux informations. En bref, ils souhaitent qu'on arrête de tout dématérialiser.

Côté handicap, environ **5% des familles ont un enfant en situation de handicap**. Elles considèrent à plus de 50% que les accueils de loisirs de l'agglomération sont adaptés à l'accueil de leur enfant. Ce chiffre monte à plus de 65% pour l'aménagement des espaces urbains et près de 75% pour les transports. Par contre, elles sont largement insatisfaites concernant l'aide au répit (plus de 85%) qui peut leur être apporté et sur l'information (80%).

A Aytré, 2 familles sur 5 estiment que les accueils de loisirs (3-18 ans) ne sont pas accessibles au handicap de leur enfant. Le chiffre monte à 4 familles sur 5 pour l'accès aux loisirs sportifs ou culturels. L'aménagement urbain est accessible pour 3 familles sur 5. Le niveau d'insatisfaction concernant l'information rejoint celui de l'agglomération (4 familles sur 5), pour l'aide au répit 100% sont insatisfaits. L'école accueille 4 enfants sur 5 à Aytré mais les parents indiquent qu'ils ont besoin d'aide pour la scolarisation de leur enfant (4 familles sur 5).

Dans 3 familles sur 5, le handicap de l'enfant a un impact sur le travail des parents : horaires aménagés, rupture conventionnelle, burn out...

Côté besoin, les familles demandent un accueil périscolaire adapté, l'accessibilité des espaces communs, des aménagements de locaux (où changer une enfant de 15 ans sur une table à langer adaptée ?), des places de parking adaptées pour un véhicule doté d'une rampe à l'arrière, du personnel formé pour leur encadrement et assuré une meilleure inclusion. Les familles demandent également des activités culturelles ou sportives adaptées (échecs, escrime, jeux vidéo, etc.) et surtout des informations pour une prise en charge plus rapide. Parcours du combattant des familles pour la prise en charge de leur enfant !

## **b. Les attentes sur la commune :**

Tous les comités techniques du PEdt de la commune n'ont pas encore abordé le recensement des attentes et des besoins. Certains en sont encore à la phase de

diagnostiquer l'existant. Néanmoins, les attentes recensées dans certaines commissions rejoignent les propositions issues du diagnostic des familles réalisé par l'agglomération.

Voici ci-dessous quelques-unes des propositions classées par thématique :

### ➤ Petite enfance

État des lieux (voir tableaux en annexe)

Les attentes et les besoins n'ont pas encore été abordées. Ce sera l'objet de la prochaine commission.

### ➤ Enfance jeunesse

Les réunions du Cotech Enfance Jeunesse ont permis d'établir une liste non exhaustive des besoins sur la commune. Celles-ci sont condensées dans le tableau ci-dessous et donneront lieu à une priorisation lors d'une prochaine réunion du Cotech. Cette priorisation sera ensuite soumise à validation des élus du Comité de pilotage.

## Etat des lieux des besoins/attentes du COTECH - ENFANCE JEUNESSE mars 2023

Structures/ Bâtiments	Tranches d'âges	Services	Tranches d'âges
Point emploi sur quartier Pierre Loti	Jeunes et jeunes adultes	Contacts humains des services (CAF, Sécurité sociale, Pôle emploi...). trop de numérique, trop de distanciel.	Jeunes adultes
Point d'informations jeunesse (PIJ) - améliorer la proximité des services éloignés du CDIJ et de la Mission locale.	16-25 ans	Créer un livret d'informations (et site dédié) de ce qui existe pour les jeunes à Aytré. Commande au Pôle Communication	Jeunes, jeunes adultes et parents
Lieu d'accueil	18-25 ans		

Actions / Animations	Tranches d'âges
Prévention harcèlement / cyberharcèlement	Familles/ personnel
Mise en place d'ambassadeurs et référents (écoles)	Elèves / adultes
Chantiers de jeunes (CSC) pour ceux qui sont déscolarisés, qui traînent, sans formation. Idée de les valoriser pour améliorer leur confiance en eux.	16 - 25 ans
Réunion de partenaires des 18 - 25 ans	Professionnels
Café des parents d'ados	Adultes/ ados
Améliorer la communication de l'existant	Site mairie/réseaux socio ados
Développer l'accès à la médiathèque : manque de lien - plus de lien avec les écoles (actuellement un seul créneau), - plus d'animations (lecture : par association Lire et faire Lire et/ou heure civique), - concours de lecture.	Enfants des écoles  (6-11 ans)
Actions parentalité / café des parents (en cours par le CSC)	Parents
Expo Moi Jeune Citoyen (9-13 ans)	10 ans /parents
Conférence « Colosse aux pieds d'argile » harcèlement	Enfants/jeunes /parents

Sensibilisation au handicap par classe	Enfants/jeunes /parents
Lutter contre l'isolement des parents face au handicap	Parents
Lutter contre l'isolement des parents face au décrochage scolaire	Parents
Ecrivain Public	Parents
Conseiller numérique (permanence CCAS)	Parents jeunes
Aide aux devoirs (AFEV) - besoin d'un local ou à domicile	Jeunes

### ➤ Accompagnement à la parentalité

État des lieux (voir tableau en annexe)

Les attentes et les besoins n'ont pas encore été abordées. Ce sera l'objet de la prochaine commission.

### ➤ Animation de la vie locale

Les réunions du Cotech Animation de la vie locale ont permis d'établir une liste non exhaustive des besoins sur la commune. Celles-ci sont condensées dans les tableaux ci-dessous et donneront lieu à une priorisation lors d'une prochaine réunion du Cotech. Cette priorisation sera ensuite soumise à validation des élus du Comité de pilotage.

## LES BESOINS/ATTENTES Animation Vie locale – MARS 2023

Structures/ Bâtiments	Tranches d'âges	Services	Tranches d'âges
Nouveaux locaux (ou agrandissement) : crèches, écoles et accueils de loisirs.	Petite enfance Enfance (0-12 ans)	Nouveaux services à anticiper	Nouveaux habitants
Accueil de loisirs saturé (SLEP)	3-6 ans	Structures de jeux : développer la motricité, espace de discussion (ados, parents).	Enfants, Parents, Ados.
Maison de quartier sur écoquartier Bongraine	Tout public (multi services)	Communication à améliorer (panneaux électroniques peu utilisés, site internet).	Parents
Nouvelles structures de jeux (Brassens)	Petite enfance	Communication à améliorer (réseaux sociaux jeunes)	Ados
Gymnase (école la Courbe)	Tout public	Plage : pose de panneaux (écologie, environnement, préservation de l'Environnement)	Tout public

Actions / Animations	Tranches d'âges
Développement d'animations locales (MDQ écoquartier)	Tout public
Faire intervenir « Ambassadeur CDA » RADDAR (Réseau des Acteurs du Développement Durable de l'agglomération Rochelaise)  + démarches municipales ciblées de sensibilisation.	Tout public
Médiathèque : actions à développer toute l'année, comme avant. Augmenter les créneaux ouverts aux écoles.	Tout public

Zone de gratuité « Donnez - Prenez » en avril (mairie)	Tout public
Visite de la ville pour les nouveaux habitants (à pied, en bus ou visite théâtralisée)	Tout public
Géo catching à Aytré (parcours en cours de réalisation autour des arbres fruitiers (SLEP) mais problème de connexion)	Tout public
Transhumance (mairie) en mai A améliorer la communication en amont auprès des écoles.	Ecoles, familles
Rugby dans les écoles (à développer)	Ecoles élémentaires
Fest' Hip Hop ou manifestation des Cultures urbaines (à relancer)	Tout public
<i>Ancienne action SLEP et CSC, reprise par la mairie et arrêtée.</i>	
Théâtre forum (ados-parents) à développer (CSC local jeunes) à développer	Familles
Concerts d'été (SLEP)	Tout public
Brocantes à développer et améliorer la communication.	Tout public
Nuit des étoiles	Tout public
Chasse aux œufs	Enfants
Chorale (des Cèdres)	Séniors
« Tous en fête » action multi partenariale à reconduire. Besoin de moyens pour cela car première édition basée sur des reliquats de financements des années covid. Gros succès de l'édition 2022 avec plus de 600 personnes.	Tout public
Grand près : reprise des actions arrêtées par la municipalité (atelier des habitants, café des habitants et épicerie solidaire). Action conjointe CCAS et CSC arrêtée de manière brutale sans concertation avec les opérateurs.	Tout public
Ouverture du quartier vers l'extérieur : lutte contre le gaspillage, utilisation du café des habitants pour le café des parents...	
Fête de la musique / concert des ateliers musicaux (SLEP)	Tout public
Fête du jeu (SLEP)	Tout public
Développement de la « guitoune » : aller vers les habitants (CSC)	Tout public
Fête des voisins : à relancer avec les associations des quartiers	Tout public
Action Cirque (SLEP- parc Jean Macé) : suite de l'action 2022 qui avait connu un beau succès. Elargissement à l'école Ferry et au grand public, avec un spectacle de la Cie Octave Singulier le 15 avril. Elargir l'action aux autres écoles en 2023 ?	Tout public
Marché de Noël à développer (mairie). Gratuité et plus d'animations enfants et ados.	Tout public
« Journée de l'extraordinaire » (mairie) le 1 <sup>er</sup> avril au parc Jean Macé	Tout public
« Mai à vélo » (mairie) le 13 mai 2023 (1 <sup>ère</sup> édition). Envisagé en 2024 avec écoles et police municipale.	Tout public

## ➤ Accès aux droits

État des lieux (voir tableau en annexe)

Les attentes et les besoins n'ont pas encore été abordées. Ce sera l'objet de la prochaine commission.

## 5 La suite de la démarche PEDT – CTG,

### a. Hiérarchisation des besoins recensés,

Suite au travail des comités techniques pour la réalisation d'un état des lieux de l'existant et pour la réalisation de la liste des attentes et des besoins sur la commune, ces mêmes comités techniques vont, dans un deuxième temps émettre une priorisation des attentes exprimées.

Tout ce travail sera compilé dans un dossier qui sera présenté au Comité de pilotage.

**b. Retour du diagnostic de la commune en Comité de pilotage,**

Lors d'un comité de pilotage, l'ensemble des travaux réalisés seront présentés aux membres de ce comité. La démarche sera rappelée, la représentativité des participants sera présentée, leur implication également. D'un autre côté, les structures sollicitées qui n'ont pas souhaité participer seront également citées afin de cibler des marges de manœuvre pour améliorer la représentativité de tous, dans les instances du PEdT. Ce diagnostic permettra une présentation claire des attentes des membres des comités techniques aux différentes thématiques du PEdT et de la CTG.

**c. Sélection des besoins/attentes en Comité de pilotage,**

Le Comité de pilotage devra prendre en compte la priorisation des demandes exprimées par les habitants via les comités techniques. Il devra sélectionner les actions prioritaires au sein de la liste des priorités établie. Après discussion, le Comité de pilotage devra justifier de ses choix, dans chaque thématique, et proposer la liste des actions retenues à la validation du Conseil municipal.

**d. Validation des actions et mise en œuvre.**

Une fois toutes ces étapes effectuées, l'ensemble de la démarche PEdT/CTG sera présentée en Conseil municipal. Le diagnostic établit proposera les priorités d'actions validées par le Comité de pilotage et les arguments en faveur de ces besoins.

Le Conseil municipal devra se positionner sur la validation ou non des priorités des habitants, établir la liste des actions retenues dans chaque item et établir les moyens humains et financiers accordés à ces attentes. La bonne continuité de la démarche de concertation sur la commune dépendra aussi de la prise en compte des attentes et des moyens attribués à leur concrétisation.

L'implication des partenaires opérateurs de la commune passe également par une prise en compte des besoins issus de leur observation au quotidien. Le Conseil municipal ne doit pas le négliger afin de ne pas perdre l'intérêt de ces partenaires à la démarche de concertation sur la commune.

Les choix retenus par le Conseil municipal seront ensuite réétudiés dans les comités techniques respectifs afin d'établir des fiches actions. Ces fiches seront compilées dans le dossier final et proposeront, au-delà des moyens humains et financiers alloués, les outils d'évaluation de l'action.

## 6 Conclusion.

Le dossier bilan 2022 retrace la démarche engagée sur la commune d'Aytré depuis la fin d'année 2022. La coordination PEdT-CTG est associée avec d'autres missions comme la gestion du personnel des écoles (environ 40 personnes), des problématiques avec les enfants et les parents sur 5 établissements, la gestion d'autres dispositifs (CLSPD, CASPD, Groupe de veille) et le suivi des actions sportives de la commune et de son éducateur sportif.

Il est à noter une bonne implication des partenaires de la commune qui se sentent investis dans la démarche PEdT-CTG. Ils sont en attentes de la suite et notamment du positionnement politique vis-à-vis des propositions et vis-à-vis de la future CTG de l'agglomération.

Avec l'arrivée de nouvelles familles dans un avenir proche en raison des nombreuses constructions en cours et à venir, l'anticipation de solutions pour les parents s'avère être une priorité à ne pas négliger dans le cadre de la politique éducative de la commune. **Un plan pluriannuel doit être réfléchi et engagé au plus vite afin de trouver des solutions efficaces et pérennes.** Le rapprochement avec l'agglomération et le département pourrait ouvrir des perspectives non explorées à ce jour. En effet, les besoins sont importants en termes de locaux que ce soit sur le temps scolaire mais aussi sur les temps péri et extrascolaires (crèches, accueils périscolaires, accueils de loisirs).

Compte tenu du contexte, **c'est l'occasion pour le Conseil municipal de se positionner afin de remettre l'accueil du mineur au centre des préoccupations et des décisions politiques.** Cette décision prendrait tout son sens au regard des attentes et des inquiétudes des parents de la commune.

En conclusion, le questionnaire aux familles de l'agglomération et le diagnostic en cours sur la commune d'Aytré, mettent en avant des réponses aux attentes à développer **dans le domaine de l'accueil des mineurs** (structures, services personnel, formation...). Des propositions issues de la vie civile, des opérateurs de la commune et des élus doivent être étudiées par les élus.

### **Sources :**

- *Questionnaire sur les services aux familles (CDA LR - 2022)*

**AR Prefecture**

017-211700281-20230525-DEL09\_250523-DE  
Reçu le 31/05/2023

# Annexes



Etat des lieux PETITE ENFANCE 0-6 ans *(non exhaustif)* Mars 2023

STRUCTURES/ BATIMENTS	SERVICES	Infos complémentaires
Ecoles maternelles (3)	Accueil des 3-6 ans	
<b>Centre socio Culturel (CSC)</b> - Crèche multi accueil (46 places) - Relais Petite Enfance Pirouette (RPE) - LAEP « Tête à Toto » - Ateliers parents-enfants	Accueil des 0-3 ans Accueil parents-enfants (conseils, orientation, ateliers...)	<u>Crèche :</u> Accueil régulier ou occasionnel de 46 places. 15 enfants par sections. Environ 90 enfants inscrits. Plus de 100 enfants sur liste d'attente. <u>Relais Pirouette (chiffres 2022) :</u> 158 familles différentes reçues, 341 demandes cumulées. <u>LAEP (label CAF) :</u> Accueil gratuit et anonyme, sans inscription, les mercredis matin et après-midis. Espace de jeux partagés, création de liens sociaux... Pas d'animation mais lieu de ressources, orienter les parents. 4 professionnels formés à l'écoute (toujours 2 en même temps). 59 familles reçues en 2022 (3 adultes et 3 enfants en moyenne) <u>Ateliers parents-enfants (et hop !):</u> Les samedis matin, (avec 2 soirées pédagogiques en amont (Qu'est-ce que c'est qu'un enfant ?)) travail sur l'autonomie de l'enfant, la confiance et le respect.
Micro crèche « Kids & co »	Accueil des 0-3 ans	2 sections de 12 enfants. Plus cher que la crèche multi accueil. Quelques places réservées.
Crèche « maison Bleue » à venir	Accueil des 0-3 ans	
Maison Assistantes maternelles (MAM) 4 assistantes	Accueil des 0-3 ans	16 enfants, pas forcément d'Aytré.
Protection Maternelle Infantile (PMI) - permanences médecin, sage-femme et puéricultrice	Médecine promotive et préventive	
Assistantes maternelles (28 à Aytré)	Garde d'enfants de 0-3 ans	Environ 75 enfants accueillis (50% d'enfants d'Aytré)
<b>SLEP</b> - accueils périscolaires (3) - accueil de loisirs (mercredis et vac. scolaires)	Accueil des 3-6 ans	
Ecoles alternatives (hors Aytré)	Accueil des 3-6 ans	Beaucoup de parents sollicitent ces écoles mais sont souvent déçus.

Manifestations / Actions	Public concerné
Semaine Petite Enfance (crèches, écoles...)	Enfants, parents, familles
« Un air de famille » (action du CSC et nombreux partenaires, avril 2023)	Enfants, parents, familles
Ateliers parents-enfants (cf. tableau ci-dessus)	Enfants, parents
Café des parents (action du CSC avec les écoles, la crèche)	Enfants, parents
Passerelles maternelles (crèche et écoles)	Enfants, professionnels
Relais Petite Enfance (travail avec les Assistantes maternelles)	Enfants, professionnels
Fêtes des écoles (écoles et associations parents d'élèves (APE))	Enfants, professionnels, familles
Ecole du dehors (écoles, intervenants) <i>Différentes sorties dont action « bac à fleurs » avec FAM, Résidence sénior et école.</i>	Enfants, professionnels
Ludothèque (SLEP)	Enfants, professionnels
Médiathèque (mairie)	Enfants, professionnels
Drôle de festival (mairie)	Enfants, professionnels, familles
Grande lessive (action nationale)	Enfants, professionnels
Marché d'Aytré (école et commerçants)	Enfants, professionnels
Ecole et Cinéma, autres sorties culturelles (école, EN, La Coursive, mairie)	Enfants, professionnels
Pose de mangeoires connectées (école, école ingénieur EIGSI)	Enfants, professionnels
La Moulinette (ferme pédagogique)	Enfants, professionnels
Potager (école et Potag'Aytré partagé)	Enfants, professionnels
« Un toit pour les abeilles » (école et réseau d'apiculteurs)	Enfants, professionnels
Rallye math (école)	Enfants, professionnels
Semaine de la maternelle (école)	Enfants, parents
Semaine des langues (école)	Enfants, parents
Jeux de société (école)	Enfants, parents

Structures/ Bâtiments	Tranches d'âges
Crèches (2)	0-3 ans/parents
Maison Assistantes maternelles (MAM)	0-3 ans/parents
Relais Petite Enfance (RPE)	0-3 ans/parents
Protection Maternelle Infantile (PMI) - médecine promotive et préventive	0-6 ans/parents
Lieu d'Accueil Enfants - Parents (LAEP Tête à Toto)	0-6 ans/parents
Centre socio culturel (CSC)	Familles
Local jeunes (CSC)	Jeunes/parents
SLEP	Familles
Assistantes maternelles (28 à Aytré)	0-3 ans/parents
CPAM (Amélie) : soutien psy. aux adolescents sur prescription médicale	Jeunes/parents
Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes (MADJA)	Jeunes/parents
CCAS	Familles

Actions directes	Tranches d'âges
<b>SLEP :</b> - Stages de surf - Week-end (neige, Paris, Ile de Nantes)	Familles
<b>Centre socio Culturel (CSC) :</b> - programmation de sorties aux familles, - questionnaire aux parents (petite enfance, enfance et collège), - CLAS primaire et collège, - Café des parents dans les écoles et crèche (en lien avec PMI), - Mois de la parentalité (avril) : nombreuses actions.	Parents  6-14 ans et parents  Familles
Groupe de veille primaire et collège	Professionnels
Relais Petite Enfance (RPE) : accueil des parents, écoute et soutien à la parentalité. Ateliers parents - enfants (Et hop !) le samedi matin et ateliers Parents (sans enfant), en soirée. Travail sur la confiance, le respect, la posture et le mobilier adapté.	Parents et enfants  <i>35 familles/22 enfants concernés</i>
Théâtre forum (en lien avec le collège) - action de prévention	Parents et jeunes
Lieu d'Accueil Enfants - Parents (LAEP Tête à Toto) : - Soutien à la parentalité, - Accueil de la parole, - Orientation des besoins.	0-3 ans et parents

- consultation de médecin (1 fois par semaine)
- consultation de puéricultrice (1 fois par semaine)
- consultation de sage-femme (sur rdv sur place ou à domicile) :
- >Accompagnement Prénatal précoce (4<sup>ème</sup> mois)
- >Entretien prénatal précoce (à venir)
- >Théorie de l'attachement : construction du tout jeune enfant, repérage des troubles

Parents et enfants

## Etat des lieux ACCES AUX DROITS (non exhaustif) février 2023

STRUCTURES/ BATIMENTS	SERVICES	STRUCTURES/ BATIMENTS	SERVICES
Conseil départemental	<b>Educateur de prévention (avec le CSC d'Aytré):</b> - travail de rue de février à octobre - orientation : insertion, formation, santé... - présence et animation au local jeunes <b>Assistants sociales</b> - permanence (CCAS), - accompagnement des familles, - groupes de veille	Centre Socio culturel	<b>Local jeunes (environ 50 jeunes différents fréquentent le local):</b> - accueil et orientation, - point numérique, - permanence collège, - éducateur de prévention (CD17) <b>Atelier du numérique (à venir)</b> <b>Dispositif « Mon ordi est une chance »</b> avec Fédération des centres sociaux. <b>Permanence Pass' Vac'</b> (avec CIDJ)
Education nationale	<b>Collège :</b> - Conseiller Pédagogique d'Education, - Assistante sociale, - Infirmière scolaire, - Conseiller d'Orientation,	Immobilière Atlantic Aménagement  <i>6 Conseillers en économie sociale et familiale</i>  <i>Partenariat avec CSC, AS et CCAS.</i>	<b>Service social et de médiation (depuis 2016) :</b> - accompagnement des locataires dans le logement, le budget, l'environnement, - suivi des locataires, - orientation, - action mobile (camping-car) de sensibilisation et de prévention, - logement habitat service (logements adaptés pour les plus de 60 ans : environ 468 logements)
Mairie	<b>Etat civil</b> <b>Conseillers délégués aux déplacements (mobilité douce et en situation de handicap)</b> <b>Médiathèque (Point numérique à venir)</b>	ALPMS (Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale)  <i>Intervention sur l'agglomération sauf centre-ville LR</i>	<b>Médiation pied d'immeubles, Règlement des conflits liés aux jeunes, Conflits de voisinage, Conflits familiaux, Pôle jeunesse (nouveau):</b> Médiation décrocheur scolaire
CCAS	<b>Orientation</b> <b>Ouverture aux droits</b> <b>Aides financières</b> <b>Domiciliation</b> <b>Résidence autonomie</b> <b>Aide à domicile</b>	SLEP	A compléter

## AR Prefecture

017-211700281-20230525-DEL09\_250523-DE

Reçu le 31/05/2023

**Epicerie solidaire**  
**Accompagnement à l'accès aux droits et à la santé**  
**Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL)**  
**Permanences :**  
 - conseil numérique  
 - assistante sociale  
 - PLIE  
 - Mission locale  
 - médiateur  
 - écrivain public  
 - CIDFF (*droit des femmes, aides aux victimes...*)

Village Solidaire  
 (Altéa Cabestan,  
 Préfecture)

15 logements SDF à titre  
 expérimental pendant 3 ans.

**Structures/  
 Bâtiments hors  
 Aytré**

**Services**

**Structures/  
 Bâtiments hors  
 Aytré**

**Services**

France Service  
 - VLS  
 - Mireuil

*Chaque  
 partenaire de  
 France service  
 s'engage à  
 répondre aux  
 demandes dans  
 les 72h en ayant  
 désigné un  
 référent en  
 interne.*

**Accueil  
 Information / Orientation**  
**Permanences :**  
 - Police municipale,  
 - Permanence d'élus,  
 - CCAS,  
 - ALPMS,  
 - ADIE,  
 - MSA,  
 - Chef de projet développement local,  
 - Conseil numérique.  
**Permanences à proximité liées avec FS :**  
 - Assistantes sociales (CD17 et CCAS),  
 - CAF,  
 - Pôle emploi,  
 - Point juridique,  
 - La Poste,  
 - Sécurité sociale.

Centre  
 d'Information et  
 d'Orientation  
 (Education  
 nationale)

**Accueil  
 Information  
 Conseil individualisé  
 Documentation**

Atéa Formation

**Animation** (du réseau de partenaires)  
**Orientation** (besoins immédiats d'accès aux droits et à l'autonomie)  
**Sensibilisation** des acteurs de la médiation numérique à la problématique de l'illettrisme.

Centre  
 Départemental  
 d'Information  
 Jeunesse (CDIJ)

**Information  
 Orientation  
 Formation  
 Emploi  
 Loisirs  
 Aides financières aux projets**

Mission locale

**Suivi individuel  
 Orientation  
 Ouverture aux droits  
 Aides financières**  
 ...

Communauté  
 d'Agglomération  
 (CDA)

**Aide aux déplacements pour les jeunes**  
*(abonnement transports à 100 € pour les - de 26 ans).*  
**ISIGO Yélo** (*service de transports à la*

**Les  
 conditions ISIGO:**

Être en possession d'une carte  
 d'invalidité ou carte mobilité inclusion  
 d'un taux supérieur ou égal à 80% ou

AR Prefecture

017-211700281-20230525-DEL09\_250523-DE

Reçu le 31/05/2023

*demande assuré 7j/7 et 24h/24 grâce à des minibus adaptés. Il est réservé aux personnes à mobilité réduite de l'agglomération rochelaise)*

**LA TARIFICATION SOLIDAIRE Yélo**

Calculée à partir de vos ressources.

Votre abonnement Yélo (bus, parc-relais, TER, passeur, bus de mer) s'adapte à vos besoins en tenant compte de vos ressources et de votre quotient familial.

d'un certificat médical reconnaissant l'incapacité de prendre les transports collectifs traditionnels Yélo après accréditation par un Médecin Conseil, désigné par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle